

Lyse Schwarzfuchs, *L'Hébreu dans le livre à Genève au XVI<sup>e</sup> siècle*, Préface de Max Engammare, Genève, Droz, 2011 (« Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 96).

Dans les premières décennies de l'histoire de l'imprimerie en caractères mobiles, une « minorité agissante » (pour reprendre le terme de Frédéric Barbier) exploita cette innovation technique pour répandre ses connaissances et son savoir. Le premier livre en hébreu a vu le jour en 1475, à Reggio de Calabre; Rome vint ensuite, avant la conquête de l'ensemble du continent européen. En territoire francophone, le premier syllabaire à sortir des presses fut lyonnais (1488): cette édition illustre le fait que l'étude de l'hébreu, langue sacrée, éveilla rapidement l'intérêt des philologues humanistes et des philosophes de la langue. Parallèlement à la fondation des collèges des trois langues (*Collegium Trilingue*: Rome, Louvain, Paris), Johann Reuchlin (1455-1522) publia, à Spire en 1494, la première analyse sur la Cabbale (*De Verbo mirifico*), puis, à Pforzheim en 1506, le premier manuel d'hébreu à l'attention des chrétiens. Les ateliers de philologie biblique fonctionnent, à partir du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle au moins, en tant qu'écoles répandant la connaissance de la langue hébraïque. Jusqu'à la fin du siècle, on recense environ 2 700 ouvrages en hébreu, mais le nombre des publications renfermant des citations avec des caractères hébreux est beaucoup plus important. Il sera bientôt possible d'étudier cette langue en territoire français, à Paris, mais aussi dans les académies protestantes (Nîmes, Loudun, Montargis, Orléans, Saumur, La Rochelle).

Sur le territoire actuel de la Suisse, Bâle est la première ville à avoir publié un livre avec des caractères hébraïques (1492, Johann Amerbach) – jusqu'en 1601, la ville reste territoire du Saint-Empire. À partir de 1506, Johann Petri et Johann Froben commencèrent à utiliser, eux aussi, des caractères hébraïques dans leurs éditions. Genève, cité protestante autonome depuis sa séparation d'avec la Savoie (1533), conservera son indépendance jusqu'en 1815, quand elle rejoindra l'alliance des cantons. L'enseignement de l'hébreu commença à Lausanne en 1537: la *Schola Lausannensis* réformée comprend une chaire magistrale pour Imbert Pacolet, venu de Berne. Le plus connu des disciples de ce dernier sera, pour nous, les Hongrois, Conrad Gessner. Parmi les cinq chaires de l'académie créée par Jean Calvin et Théodore de Bèze à Genève en 1559, l'une concernait aussi études hébraïques. Son premier titulaire a été Antoine Chevallier.

Le travail de Lyse Schwarzfuchs retrace systématiquement le processus de l'apparition des caractères hébraïques dans les publications genevoises du XVI<sup>e</sup> siècle: l'auteur enregistre toutes les éditions où des mots hébreux sont présentés autrement qu'en transcription. De ses inventaires chronologiques,

le premier avait été consacré à Paris<sup>4</sup>, tandis que le suivant concernait les publications lyonnaises<sup>5</sup>. Le livre ici présenté reprend donc une structure et une méthodologie de description qui avaient déjà fait leurs preuves.

On peut regrouper les caractères imprimés hébraïques en trois types majeurs : l'ashkenaze (= allemand), le sépharade (= ibérique) et le rabbinique, dit Rashi. C'est par une fonte semi-cursive appartenant à la dernière classe que fut imprimée le premier livre – cité ci-dessus – à Reggio de Calabre. Les caractères utilisés dans les publications genevoises proviennent soit de Paris (de l'imprimerie Estienne, de type sépharade), soit de plusieurs ateliers lyonnais (de type sépharade ou ashkenaze). La nouvelle fonte genevoise – de forme rabbinique – appartenait à l'atelier désormais local de Robert Estienne. Lyse Schwarzfuchs souligne l'absence d'acteurs israélites dans l'imprimerie genevoise : les juifs présents dans la ville en avaient été expulsés, pour n'y revenir qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On peut rencontrer les premiers caractères hébraïques de cet État protestant (d'où les juifs sont donc absents) dans une *Bible* en langue française, imprimée chez Jean Girard, en 1546. 130 publications suivront avant la fin du siècle. Leur répartition par genres est particulièrement intéressante : on y trouve en effet quatre syllabaires, sept manuels de grammaire hébraïque, sept *Bibles* hébraïco-franco-latines et deux dictionnaires. Les 112 titres qui restent sont soit le catéchisme de Calvin traduit en hébreu par Johannes Trimellius, soit des commentaires bibliques : l'auteur a donc raison de souligner que l'hébreu fut ici une langue enrôlée au service de la Réforme. Parmi les parutions énumérées dans son livre, on retrouve les auteurs les plus illustres d'ouvrages exégétiques conçus dans un esprit helvétique, de Jean Calvin à Immanuel Tremellius, de Martin Bucer à Johannes Oecolampade.

Lyse Schwarzfuchs donne une rapide biographie des dix-neuf imprimeurs dont les ateliers utilisaient des caractères hébraïques dans la période en question, et elle présente les auteurs des livres dont les textes nécessitaient ces fontes. Elle ne manque pas de souligner que, parmi ces imprimeurs, un seul – Matthieu Berjon – était d'origines genevoises. Le personnage le plus important est le huguenot parisien Robert Estienne. Parmi les vingt auteurs nommés et présentés, seul Pierre Chevalier est genevois, quand Pierre Viret vient du canton voisin de Vaud. Les autres acteurs évoqués dans l'étude arrivent à Genève en tant que réfugiés, provenant de tous les coins possibles d'Europe : huguenots français, hétérodoxes et non-conformistes alsaciens, savoyards, italiens, anglais

<sup>4</sup> *Le Livre hébreu à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle. Inventaire chronologique*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

<sup>5</sup> *L'Hébreu dans le livre lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle. Inventaire chronologique*, Lyon, École normale supérieure, Institut d'histoire du livre, 2008 (« Métamorphoses du livre »).

et flamands, à la recherche de la tolérance religieuse et de la possibilité de vivre selon leurs principes.

Dans la description qu'elle donne des imprimés, Madame Schwarzfuchs se conforme aux standards internationaux : après une rapide évocation du contenu de livre, le lecteur trouve une identification exacte des passages où l'imprimeur se sert des caractères hébraïques. L'utilité incontestable de ce livre est renforcée par le fait que les parutions recensées sont localisées dans les principales collections européennes.

István Monok (Académie des sciences, Budapest)

« Je lègue ma bibliothèque à ... ». *Dons et legs dans les bibliothèques publiques, Actes de la journée d'études annuelle « Droit et patrimoine » organisée le 4 juin 2007 à l'École normale supérieure Lettres Sciences Humaines, Lyon, par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et le Centre de conservation du livre, sous la direction de Raphaële Mouren, Arles, Atelier Perrousseaux, 2010, 222 p. (« Kitab Tabulae »).*

*Kitab tabulae* – le terme arabe de *kitab* signifie manuscrit ; quant au latin *tabula*, il n'est pas inconnu jusque dans la langue hongroise (*trótábla* veut dire tablette d'écriture). Le Centre de conservation du livre a choisi de baptiser ainsi la collection ouverte en 2005 sous la direction de Stéphane Ipert et destinée à attirer l'attention du public sur un héritage culturel étranger à celui de la chrétienté occidentale et hélas, un peu négligé en Europe. Des huit volumes déjà parus dans la collection, six traitent de l'histoire culturelle extra-européenne : les manuscrits conservés à Touat, en Algérie du Sud ; les manuscrits et les bibliothèques de l'islam ; les manuscrits berbères conservés dans les collections européennes ; l'écriture égyptienne et, enfin, l'écriture chinoise. Un autre traite du processus de la transmission en Occident de l'héritage oriental. Un volume relève de l'histoire locale, puisqu'il s'agit de la présentation des livres et des lecteurs provençaux du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dernier, enfin, décrit, à travers quelques études de cas, comment les collections privées rentrent dans des collections du domaine public.

Les spécialistes du livre regardent la collection privée de livres à partir des points de vue les plus divers. Le libraire encourage le collectionneur, parce qu'il sait que l'héritier d'un homme fortuné ne manquera pas de vouloir vendre la collection, ce qui fera toujours son affaire. Le bibliothécaire espère rencontrer des amateurs qui lèguent leurs collections spéciales à des bibliothèques publiques. L'histoire nous apprend que, dans les bibliothèques privées, il arrive toujours un moment où les livres deviennent encombrants,